

Déclaration de politique générale : premières réactions FO

FO prend acte du discours de politique générale présentée par le Premier ministre et de l'annonce d'un renouveau du dialogue social. Après des années de mépris de la démocratie sociale et de reprise en main par l'Etat des institutions gérées par le paritarisme, le Premier ministre reconnaît le rôle des interlocuteurs sociaux dans les champs qui concernent les travailleurs.

Redonner la place qui est la sienne à la négociation collective ! FO y est prête et souhaite que cet engagement ne soit pas que de la communication.

Sur les retraites, le Premier ministre souhaite préserver le système de retraite par répartition. Il reconnaît que certaines limites de la loi qui a été votée le 15 avril 2023 peuvent être corrigées et considère que les interlocuteurs sociaux sont les mieux placés pour apporter des solutions. FO continuera donc de revendiquer l'abrogation de la retraite à 64 ans et de l'allongement de la durée de cotisation et le maintien des régimes spéciaux.

FO sera attentive au devenir des annonces sur l'ambition industrielle, l'accès aux services publics ou le réexamen des allègements de cotisations sociales. FO rappelle sa revendication de conditionnalité des aides publiques aux entreprises, distribuées sans contrôle ni contrepartie. Sur les salaires, l'annonce d'une augmentation anticipée du SMIC en novembre est un signal favorable mais insuffisant. Le rétablissement de l'échelle mobile contribuerait à soutenir l'ensemble des bas salaires. FO souligne qu'aucune réponse n'a été apportée sur l'évolution du point d'indice dans la Fonction publique.

Enfin, FO s'inquiète de la cure d'austérité annoncée sur les dépenses publiques ainsi que de la reprise du chantier de la simplification. Pour FO, ce n'est pas aux travailleurs de payer la facture de la politique de l'offre menée depuis des années !


Contact :

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Secrétariat général

 [fsouillot](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 01 octobre 2024